



GENERALI
Solutions d'assurances

PARTICULIERS

professionnels

entreprises

le Placement Financier de Generali

Phi

Prenez date dès aujourd'hui : la fiscalité
de l'assurance-vie est optimale au bout de 8 ans

Pourquoi souscrire Phi dès aujourd'hui ?

Le cadre fiscal privilégié de l'assurance-vie :

Les produits réalisés sont exonérés de l'impôt sur le revenu⁽¹⁾ au bout de 8 ans à compter de la date du 1^{er} versement (150 € suffisent).

⁽¹⁾ en-dessous d'un seuil de 4 600 € par an pour un célibataire ou 9 200 € pour un couple marié.

Un contrat d'assurance-vie accessible à tous :

- Versements libres : 150 € minimum ;
- Ou versements programmés : 1^{er} versement de 150 € minimum puis 50 €/mois, 100 €/trimestre, 150 €/semestre ou 150 €/an.

Un contrat personnalisable avec plus de 200 fonds :

- 1 fonds en euros performant (+ 3,50 % nets en 2009) ;
- Des fonds profilés pour une gestion "clé en main" ;
- Les meilleurs fonds du marché pour diversifier votre épargne.

5 options d'arbitrages automatiques pour piloter votre épargne et sécuriser votre capital :

Vous avez la possibilité d'arbitrer à tout moment entre les fonds qui vous sont proposés. Chaque année, le premier arbitrage est gratuit.

Vous pouvez également opter pour un arbitrage automatique : 5 options vous sont proposées (4 options gratuites et une option payante). Elles peuvent être mises en place, modifiées ou arrêtées à tout moment.

Une garantie décès originale :

Generali garantit le versement d'une majoration de 25 % du capital atteint⁽²⁾ en cas de décès avant 65 ans et de 10 %⁽³⁾ en cas de décès entre 65 et 70 ans.

⁽²⁾ Plafonné à 150 000 euros / ⁽³⁾ Plafonné à 60 000 euros.

Un contrat reconnu par la presse financière et patrimoniale :

Depuis sa création en 2002, Phi s'est vu décerner de nombreuses récompenses. Les plus récentes sont les suivantes :

- Trophée d'Argent 2010 (Catégorie contrat d'assurance-vie multisupport offensif offrant plus de 50 fonds) et Trophée de Bronze 2010 (Catégorie contrat d'assurance-vie sécurité en euros) - *Le Revenu*
- Label d'excellence 2009 - *Les Dossiers de l'Épargne*

Generali VIE
Société anonyme au capital de 285 863 760 euros
Entreprise régie par le Code des assurances
602 062 481 RCS Paris
Siège Social
11, boulevard Haussmann - 75009 Paris



GENERALI
Solutions d'assurances